

INSECTICIDE RAMPANTS NUISIBLES - G

ARTICLE N° B700898

AVANTAGES PRODUIT

Effet choc foudroyant

Efficace sur nombreux insectes rampants

Utilisable en intérieur et extérieur

KT100= 1 minute (temps correspondant au temps nécessaire pour tuer/abattre 100% des insectes) – punaises de lit

CARACTERISTIQUES

Formulation insecticide à effet choc destinée à combattre les insectes rampants.

Agit par tir direct sur l'insecte, le détruit et protège les parties traitées.

L'efficacité de cet insecticide a été testé en laboratoire extérieur sur les punaises de lits *Cimex lectularius* : KT100= 1 minute (temps correspondant au temps nécessaire pour tuer/abattre 100% des insectes).

Concentration des matières actives :

- ✓ Imiprothrin (cas n°72963-72-5) : 0,10% m/m
- ✓ Cyphenothrin (cas n°39515-40-7) : 0,30% m/m
- ✓ Géraniol (cas n°106-24-1) : 0.015% m/m

Substances actives notifiées dans le cadre du règlement 528/2012 concernant les produits biocides.

DOMAINE D'UTILISATION

UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRECAUTION, AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ LETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Les substances actives appartiennent à la famille des pyréthrinoïdes synthétiques.

Elles agissent sur le système nerveux central et périphérique des insectes en perturbant la transmission de l'influx nerveux le long des axones neuronaux.

Cet insecticide élimine les insectes rampants : fourmis noires, blattes, cafards, puces, punaises de lit, poissons d'argent, coléoptères...

Utilisable en intérieur et aussi en extérieur (contours de fenêtres, seuils de portes, terrasses, balcons...).



CONDITIONNEMENT

Article : B700898

Format du boîtier : 65x195

Matière : Fer blanc

Capacité nominale : 650 ml

Volume net : 500 ml

Carton de 12 unités

Gaz propulseur : butane-propane

Etiquette de danger :

SGH02 / SGH09



Code douanier : 3808 91 10

Indice de révision : 3_230125

Les renseignements donnés dans cette notice sont fournis de bonne foi dans le but d'aider notre clientèle. En raison de la diversité des utilisations et des conditions d'emploi de nos produits, nous prions notre clientèle de s'assurer que ceux-ci conviennent bien à l'usage auquel ils sont destinés.

EMB 60143

MODE D'EMPLOI

Ne pas pulvériser sur/vers l'homme et les animaux.

Couvrir ou enlever les aliments, la vaisselle, les aquariums, les terrariums et les cages. Couper l'alimentation des pompes d'aquarium avant de pulvériser.

Agiter vigoureusement l'aérosol avant utilisation.

Pulvériser 2 à 3 secondes à 30 cm de l'insecte ou sur les lieux de passage (bas de murs, plinthes, encadrements de portes et fenêtres, tuyauteries, fissures, trous...).

Après le traitement, quitter la pièce et laisser agir 15 minutes puis bien aérer la pièce. Passer l'aspirateur sur les surfaces traitées.

Renouveler plusieurs fois selon les cas (lorsqu'il est appliqué dans des fissures et des crevasses soupçonnées d'abriter des insectes rampants. En usage direct sur les insectes, l'usage quotidien est autorisé.)

En cas de projection accidentelle sur les mains ou la peau, laver abondamment à l'eau et au savon.

Ne pas pulvériser à proximité des appareils électriques sous tension. Utilisable uniquement lorsque le matériel n'est pas sous tension. Attendre 5 minutes avant de remettre le matériel sous tension.

RECOMMANDATIONS

Danger.

H222 - Aérosol extrêmement inflammable.

H229 - Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Générateur d'aérosol prêt à l'emploi. TP 18. Préparation biocide.

Pour la vente au GRAND PUBLIC, Veillez à toujours suivre les informations figurant sur l'étiquette du produit.